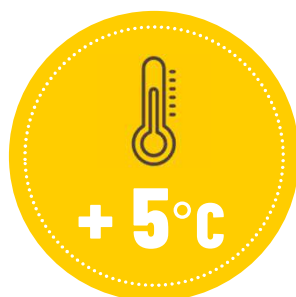


Introduction

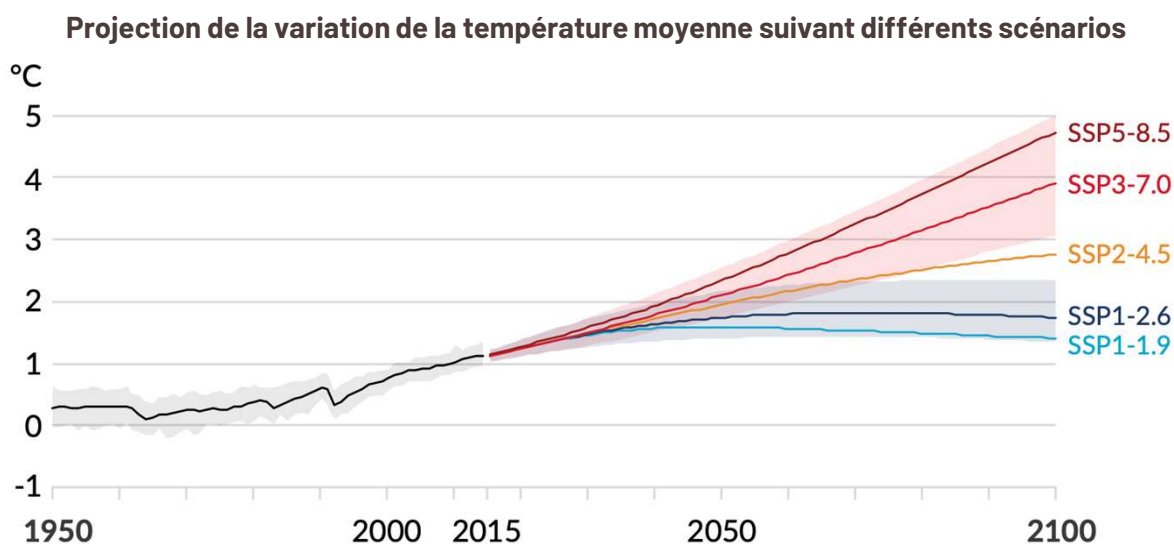
1



Dans les années 50, L'entreprise a ouvert son premier commerce de petit matériel de boucherie et charcuterie face aux abattoirs de Toulouse. En 1965, l'Entreprise se donne une nouvelle impulsion vers le gros matériel de cuisine professionnelle. En 2000 la société CETP est créée. Aujourd'hui l'activité de CETP s'organise autour de 3 grands pôles : conception, maîtrise d'œuvre et installation de restaurants d'entreprise.



C'est l'**augmentation maximale de la température terrestre** qui est **attendue en 2100** en l'absence de l'adoption de mesures fortes.



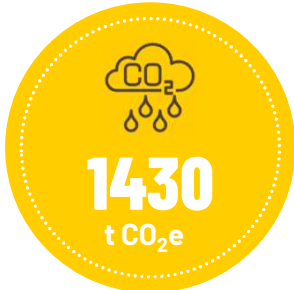
Source : GIEC, 1^{er} groupe de travail, 2021

Les **conséquences de ce changement climatique** sont déjà visibles et s'accroîtront dans les années à venir.

En tant qu'acteur engagé, **CETP** a souhaité réaliser un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre et s'engager dans une **démarche de transition via le Diag Décarbon'action** proposé par Bpifrance, en partenariat avec l'ADEME et en collaboration avec l'ABC. L'accompagnement a été réalisé par la société **Take[Air]**.

Résultats

2



C'est le Bilan GES de CETP
pour l'année fiscale 2023

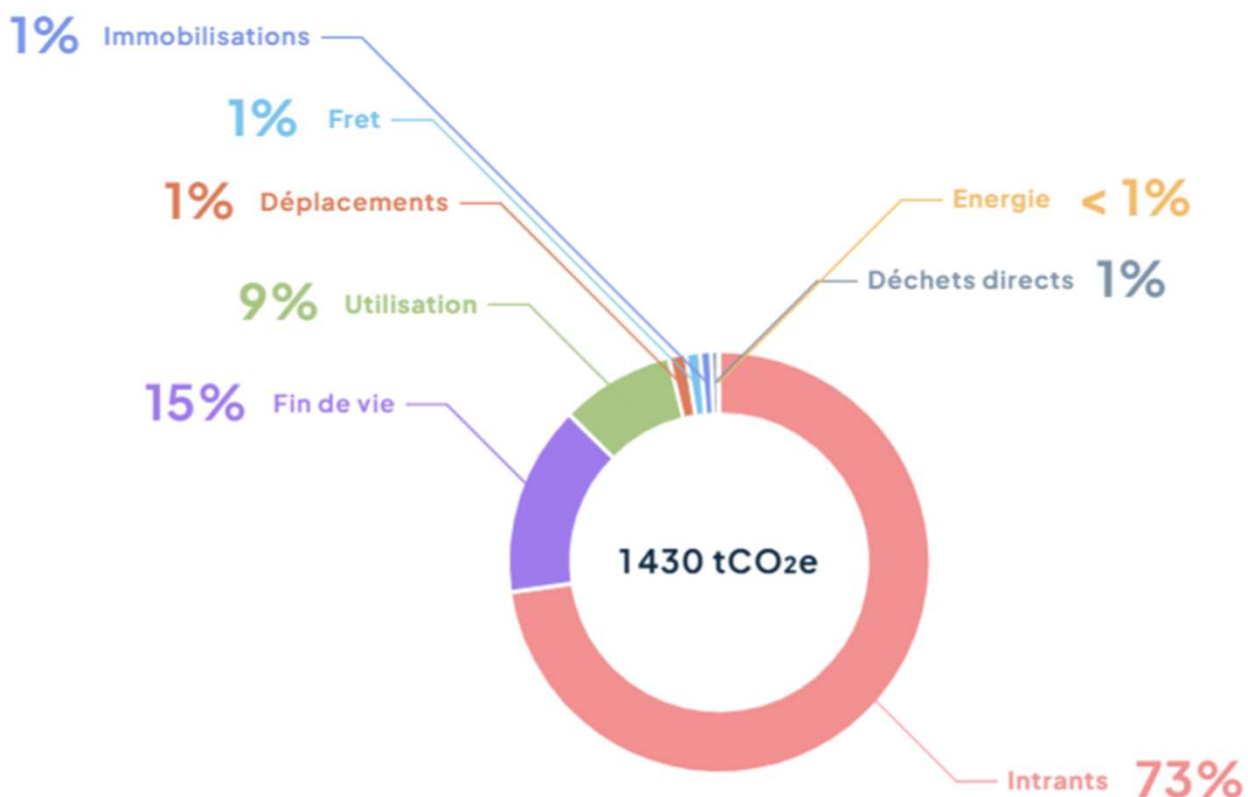
Ce qui est équivalent :

- aux émissions annuelles de 143 français ;
- à l'achat de 1653 fours professionnels
- à l'achat de 4,47 M€ de prestations de service de restauration (320 kgCO₂e/k€)

Indicateurs clés



Répartition des émissions

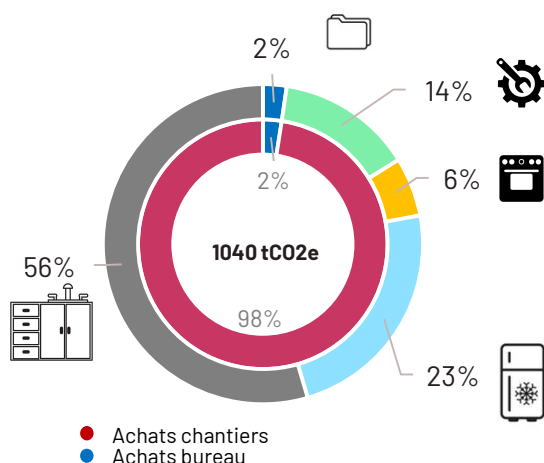


La répartition des émissions de CETP est typique pour une entreprise du secteur du commerce et de la distribution. Le principal enjeu se situe au niveau des achats de matériel et de mobilier qui représentent 45% des émissions globales.

Analyses

3

1^{ère} poste d'émissions : INTRANTS (73% - 1040tCO₂e)



- Achats de mobilier pour les chantiers 56% des émissions
- Achats de matériel froid pour les chantiers 23% des émissions
- Achats de services pour les chantiers 14% des émissions
- Achats de matériel chaud pour les chantiers 6% des émissions
- Achats divers pour le bureau (mobilier) 2% des émissions

2^{ème} poste d'émissions : FIN DE VIE (15% - 210tCO₂e)

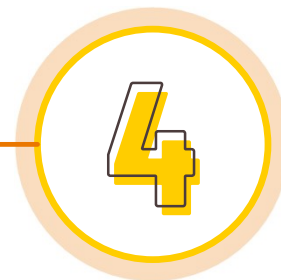


- La fin de vie du mobilier engendre 63% des émissions
- La fin de vie du matériel froid engendre 32% des émissions
- La fin de vie du matériel chaud engendre 4% des émissions

3^{ème} poste d'émissions : UTILISATION (9% - 125tCO₂e)

• D'après l'hypothèse retenue sur une consommation électrique moyenne pour un restaurant, l'utilisation sur 10 ans d'un restaurant d'entreprise de 714 couverts générerait 125tCO₂e

Plan de transition



C'est l'objectif de réduction des émissions relatives de GES que s'est fixé CETP pour 2034.

THÉMATIQUES	PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGÉES
 REEMPLOI	• Proposer aux clients du matériel de seconde main • Introduire progressivement un taux de produits réemployés pouvant représenter à terme 10% du volume d'achat de biens pour un projet
 ECO - UTILISATION	• Sensibiliser les clients à une utilisation plus raisonnée et durable des cuisines pour faire des économies d'eau et d'électricité
 MESURE D'IMPACT	• Inciter les fournisseurs à réaliser une empreinte carbone de leurs produits • Mettre en place une politique d'achats responsables
 DÉPLACEMENTS	• Optimiser et réduire les déplacements professionnels • Privilégier l'utilisation des visioconférences
 FIN DE VIE	• Sensibiliser les clients à la revalorisation des produits en fin de vie • Développer une démarche responsable tout au long du cycle de vie d'un projet